

Très chers membres,

Voici venu le temps des fêtes et celui de notre newsletter de fin d'année ! Cette année fut très enrichissante avec de belles journées organisées par un nouveau bureau très dynamique et enjoué ! La relève est assurée ! De nouveaux statuts, un travail d'équipe pour harmoniser nos pratiques et nos documents, un site web qui évolue avec les dernières actualités à la une, de plus en plus de followers sur LinkedIn, des membres qui s'investissent pour défendre notre spécialité et la représenter... que demander de plus au Père Noël ? Si ce n'est que tout cela se maintienne et aboutisse. On y croit et on reste motivé !

Nous vous souhaitons une belle lecture et de très belles fêtes de fin d'année.

Merci de votre confiance, votre très dévoué bureau

Journées SOFFœT 2024

22 Mars 2024

Journée des jeunes Soffoetiens

Distanciel

3 & 4 Octobre 2024

Séminaire Soffoet

Présentiel à Nancy

05 Décembre 2024

Best of international

*Hybride : distanciel et présentiel
Institut Imagine, Necker, Paris*

Formation continue : bilan des journées 2023

La SoFFœt a organisé **5 journées de formation en 2023**, vous trouverez les thèmes ci-dessous.



Un accès ponctuel pour les non-membres est désormais possible (paiement 10 euros).

Les journées sont enregistrées et accessibles en replay pendant 6 semaines sur le site de même que les **PDF des présentations** si vous êtes membre ou avez souscrit ponctuellement. L'accès est gratuit pour les étudiants de la FST et du DIU durant l'année de leur formation.

Date	Thème	Organisation	Nombre participants
03/02/2023	Assemblée Générale & Mémoires DIU-présentations FST	S. COLLARDEAU-FRACHON	66
31/03/2023	Ostéochondrodysplasie en fœtopathologie : les bases, les nouveauautés.	S. KHUNG-SAVATOVSKY M-H. SAINT-FRISON	128
23/06/2023	Anomalies cérébrales fœtales	A. TESSIER	100
06/10/2023	Pathologies des gonades et des surrénales	H. SARTELET F. DIJOU	94
08/12/2023	Best of international	S. COLLARDEAU-FRACHON	134

Retour sur la journée Best Of du 08/12/2023

La journée Best of 2023 a eu lieu en format hybride, en ligne et à l'Institut Imagine, à Paris. **134 participants dont 50 confrères et consœurs de l'étranger** ont suivi ou participé à la journée Best Of international avec plusieurs pays connectés : Arabie Saoudite, Argentine, Australie, Belgique (9), Danemark, Espagne (3), Finlande (2), France (84), Grèce, Irlande, Italie (9), Lituanie, Malaisie, Maroc, Pérou, Pays Bas (2), Portugal (3), Sénégal, Suisse (2), Tunisie, Turquie, Royaume Uni (5), USA et Vietnam.

Comme l'an passé, l'ERN-ITHACA winter school on fetal medicine était adossée à la journée Best-Of et s'est déroulée le 7 décembre 2023 à l'Institut Imagine, à Paris pour **64 participants inscrits**. Cette journée a regroupé obstétriciens, généticiens et fœtopathologistes sous forme d'une session commune le matin, trois workshops pour chaque participant et une discussion de cas soumis par les participants. La journée multidisciplinaire a été enrichissante ! L'enseignement de fœtopathologie était délivré cette année par Marie-Hélène SAINT-FRISON, Suonavy KHUNG, Giulia PETRILLI et Tania ATTIE-BITACH.

<https://ern-ithaca.eu/multidisciplinary-fetal-diagnostics-winter-school-2023-edition/>

Formation continue et DPC : Développement Professionnel Continu

Pensez à déclarer vos formations / remplir votre parcours de formation sur **ParcoursPro.online**.

Selon la loi, tout professionnel doit satisfaire à une obligation triennale de DPC.

Pour le CNP de Génétique Clinique, Chromosomique et Moléculaire, un « **café du CNP** » sera organisé lors des Assises de Génétique de Paris du 9 au 12 janvier 2024, lors des pauses déjeuner, parmi les stands des associations, dont l'objectif sera d'informer les professionnels sur leurs obligations de DPC, les perspectives de la certification, et de les inscrire sur ParcoursPro.online et enregistrer avec eux leurs actions réalisées.

Pour tout complément d'information, **consultez le site de votre CNP** (Conseil National Professionnel)

http://www.specialitesmedicales.org/666_p_35634/les-conseils-nationaux-professionnels.html

Formation continue : journées 2024

En raison des assises de génétique, il n'y aura pas de journée organisée en janvier cette année.

22 Mars 2024 : journée des jeunes Soffœtiens et remise de prix

Lancé en 2021, **3 prix d'un montant de 300 euros chacun seront désormais attribués** aux 3 meilleures présentations de l'année : **1** pour un des **mémoires de DIU**, **1** pour une **présentation** de cas par des étudiants inscrits en **FST**, et **1** pour la présentation d'un **autre travail (thèse soutenue, article paru dans l'année, travaux issus des appels à collaboration)** après un vote en ligne de tous les participants. **Un e-mail d'appels à participation vous sera envoyé courant janvier. Rendez-vous le 22 mars 2024 en distanciel** pour écouter ces présentations et votez en ligne pour les 3 meilleures présentations !

3 & 4 Octobre 2024 : RV à Nancy en présentiel

Nous souhaitons **tester cette nouvelle formule** cette année sous la forme d'un **séminaire de 2 jours** sous la forme de **cours magistraux/actualisation des connaissances le matin et ateliers cas cliniques lecture de lames l'après-midi suivi d'un programme social de découverte de la ville ou des alentours**. Le Covid nous a trop éloignés. Resserrer les liens et en créer de nouveau, se soutenir mutuellement, échanger sont importants pour perpétuer la dynamique de notre société. Le programme pressenti serait : **anomalies du développement rénal et immobilisme fœtal**. Néanmoins pour ceux qui ne pourront pas se joindre à nous, les présentations seront filmées et accessibles sur le web.

05 Décembre 2024 : Best of international : hybride distanciel/présentiel à Imagine

C'est la journée devenue incontournable. Mettez d'ores et déjà vos jolis cas de côté !

Le Best of sera précédé par une nouvelle session de **l'ERN-ITHACA winter school on fetal medicine le 4 Décembre**.

Formation initiale DIU, FST : Bravo à tous les diplômés de l'année !

BOUACHBA	Amine	Marseille	Anatomopathologie	FST
MERCIER	Marion	Rennes	Gynéco-Obstétrique	FST
CRAMEZ	Camille	La Réunion	Gynéco-Obstétrique	FST
CARLESIMO	Marie	Lyon	Anatomopathologie	FST
OUALIKEN	Camélia	Dijon	Médecine Légale	FST
BEN NASR	Mehdi	Neuilly sur Seine	Gynéco-Obstétrique	DIU
BOBRIC	Nicoleta Andreea	Massy	Gynéco-Obstétrique	DIU
BOUISSOU	Emilie	Nouméa	Gynéco-Obstétrique	DIU
BROCK	Stefanie	Bruxelles	Anatomopathologie	DIU
CAHIERC	Romain	Clermont-Ferrand	Gynéco-Obstétrique	DIU
CHEN	Zesheng	Canada	Anatomopathologie	DIU
DAHER	Leya	Poissy St Germain	Gynéco-Obstétrique	DIU
FETECAU	Andreea	Créteil	Gynéco-Obstétrique	DIU
GUIRAN	Marie Laure	Nice, Draguignan	Médecine légale	DIU
HAIM	David	Roubaix	Sage-femme	DIU
HOUEE HEGGARTY	Estelle	Poissy	Gynéco-Obstétrique	DIU
ILGENFRITZ	Raquel	Portugal	Anatomopathologie	DIU
LAM	Ngoc my	Belgique	Anatomopathologie	DIU
LAURENT	Anne Charlotte	Paris	Gynéco-Obstétrique	DIU
MARTHE PETITPAS	Charlène	Nouvelle-Calédonie	Gynéco-Obstétrique	DIU
MAUVIEL	Franck	Toulon	Gynéco-Obstétrique	DIU
MORCLETTE	Guillaume	Paris	Anatomopathologie	DIU
RAMAROKOTO	Dinsoa Ambininiavo	Eaubonne	Anatomopathologie	DIU
VINIT	Nicolas	Paris	Chirurgie pédiatrique	DIU
YAZZA	Soraya	Martinique	Sage-femme	DIU

Nos actions et vos représentants

Enquête Soffcœt : état des lieux de la fœtopathologie en France et Outremer

Les **résultats de l'enquête 2017-2022** vous ont été présentés lors de l'AG 2023. **49 centres** de fœtopathologie **ont été recensés** (non alignés sur les 48 CPDPN de notre territoire). Beaucoup de centres travaillent avec plusieurs CPDPN et reçoivent des autopsies provenant d'établissements privés ou publics de leur région avec qui ils ont établi des conventions. **106 praticiens dont 16 non titulaires** exerçaient la fœtopathologie fin 2022, représentant au total **35 ETP dédiés à l'exercice de la fœtopathologie**, avec une **moyenne de 6000 autopsies/an**. Ceci équivaut à 1 ETP pour 165 autopsies alors que 1 ETP pour 100 autopsies/an a été estimé pour prendre en charge correctement les autopsies avec des délais de réponse acceptables pour les familles et nos correspondants. **32 départs** sont prévus **dans les 6 ans à venir**, certains ayant déjà eu lieu en 2023 (démission, changement de vie professionnelle). Il existe de plus de **grandes inégalités de prise en charge territoriale**, avec des fœtus devant voyager parfois d'une région à une autre, une quasi-absence de fœtopathologistes dans les DOM-TOM (hors Réunion), des centres fonctionnant avec un manque de moyen matériel ou d'aides techniques, des centres prenant en charge moins de 20 autopsies/an et d'autres plus de 400. **En bref, un bilan alarmant avec néanmoins la consolation d'avoir de nombreux inscrits en DIU et FST et donc de potentiels remplaçants et un vivier pour des ouvertures de postes, une écoute auprès des instances et des espoirs de revalorisation de la cotation.**

Votre interlocuteur pour ce dossier : Sophie COLLARDEAU-FRACHON

PIRAMIG et évolution des cotations

Nous avons déposé **fin 2022 une demande de revalorisation de l'acte** pour les autopsies de fœtus et nouveau-nés de moins de 4 j de vie, en **proposant une subdivision en 3 actes pouvant être additionnés**: 1 pour examen externe et radiographies, 1 pour examen interne et 1 pour examen de l'encéphale. Cette proposition a été acceptée par le CNPath. L'ensemble des collègues n'ayant pas encore fait remonter leurs desiderata, nous n'aurons **pas de réponse de la CCAM avant 2025** selon les dernières nouvelles.

La dernière circulaire budgétaire DGOS 2023 concernant la MIG F8 qui mentionne (Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité n° 2023/12 du 30 juin 2023 p. 222) : Le volet fœtopathologie s'élève à **3,4 M€**. Les dotations régionales sont basées sur le nombre de mort-nés de la région. Les régions n'ayant pas d'activité en fœtopathologie sont exclues du financement. En cas de transfert d'activité entre région, il appartient de mettre en place une coopération interrégionale formalisée afin de prendre en compte la re-délégation des crédits liés. **Il appartient à chaque ARS de retenir une organisation territoriale pertinente, de définir le nombre de centres nécessaires, de reconnaître l'existant et de définir les moyens à accorder en fonction des besoins de prise en charge au sein de la région. Le bilan d'activité contenu dans l'outil PIRAMIG permet d'améliorer l'identification des structures ayant une activité de fœtopathologie.** Vous pourrez utilement prendre en compte notamment les items figurant dans PIRAMIG afin : **D'exclure les établissements qui**

externalisent l'activité ; D'exclure les établissements n'ayant pas un laboratoire aux normes ; D'inclure une obligation de formation des praticiens à la fœtopathologie ; D'étudier le nombre d'examen annuel pour la file active globale de fœtus ou nouveau-nés pris en charge au cours de l'année (l'activité correspondant aux placentas seuls, sans autopsie, et les produits de fausse couche précoce n'ont pas à être pris en compte)". Nous vous invitons à **contacter les directeurs financiers de votre établissement afin de connaître le montant attribué à votre centre et de contacter votre ARS pour toute difficulté de fonctionnement.**

La candidature des CRMR génétique fœtale pour la nouvelle labellisation n'a pas été retenue. Cependant, concernant la fœtopathologie, un groupe de travail a été mis en place dans le cadre de la **préparation du plan maladies rares 4** pour identifier les difficultés, définir des objectifs et les moyens à mettre en œuvre pour les surmonter et dresser un calendrier des actions.

Vos interlocuteurs pour ce dossier : Sophie COLLARDEAU-FRACHON, Tania ATTIE-BITACH

Actualisation du site et travail sur l'harmonisation des pratiques

Un grand merci à notre webmaster, Rémi MATHEVET qui œuvre beaucoup pour notre site web (soffoet.fr) avec de nouveaux onglets et une interface plus ergonomique, une page d'accueil attrayante avec les dernières infos à la une ! Dans l'onglet « **documents utiles pour votre pratique quotidienne** », vous pouvez trouver désormais le **consentement d'autopsie**, et un modèle de **réalisation des radiographies fœtales** pour les radiologues ou manipulateurs radios des maternités. Nous continuons à travailler pour une harmonisation de nos documents et sommes en train de finaliser le modèle de **convention**. Suivront les modèles de compte-rendu type d'autopsie, les biométries, et des documents concernant l'assurance qualité. N'hésitez pas à nous faire remonter vos besoins, via le mail de Lilia !

Un QR code pour accès direct au film de l'examen fœtoplacentaire est désormais disponible : il est situé au dos du consentement parental d'autopsie de même qu'un QR code pour la plaquette d'information destinée aux parents.

Les nouveaux statuts ont été publiés au JO le 2 mars 2023 et sont accessibles sur le site!



<http://soffoet.fr/>

Comité d'Experts Scientifiques sur les Anomalies congénitales

Dans le cadre de ses missions de « surveillance et d'observation permanentes de l'état de santé de la population », **Santé Publique France** assure une **surveillance des anomalies congénitales**. Le système actuel de surveillance épidémiologique des anomalies congénitales repose en France sur 7 registres de surveillance qui couvrent actuellement 19% des naissances.

Une équipe de 2 épidémiologistes est en charge de l'analyse scientifique des registres et des tendances de prévalence pour 21 sous-groupes d'anomalies congénitales majeures afin d'évaluer des suspicions de regroupement de cas ou « agrégats » d'enfants porteurs d'anomalies congénitales sur un territoire donné et/ou sur une période temporelle limitée. Il est indispensable que l'agence puisse apporter des réponses de santé publique, dans une perspective **d'amélioration de la santé périnatale**. Ces réponses se doivent d'être basées sur l'indépendance, la robustesse scientifique et l'utilisation des dernières connaissances disponibles. Il a été décidé pour cette raison, en mars 2023, la constitution d'un comité d'experts multidisciplinaires, pouvant formuler **des avis et des recommandations aux pouvoirs publics et aux autres acteurs de la santé périnatale sur les actions à mettre en place**. L'investigation de ces différents signaux est complexe. Certains d'entre eux font partie du champ de la fœtopathologie. Il est par exemple nécessaire de s'assurer que les anomalies congénitales diagnostiquées chez les différents nouveau-nés appartiennent bien à la même entité nosologique, ou partagent la même étiologie ou un facteur de risque commun. **Marie-Hélène Saint-FRISON & Claire BENETEAU** représentent la **SoFFœt** au sein de ce comité d'experts.

Comité d'Experts Scientifiques sur les Anomalies congénitales Agence de la BioMédecine: préparation du nouveau Plan Embryologie Génétique humaine (PEGh) :

Une réunion du comité national de suivi du PEGh a eu lieu le 11/12/2023 à l'initiative de l'ABM en présence des représentants de la CNAM et de la DGOS, des sociétés savantes de la FFGH, des CPDPN, réseaux de périnatalité, d'associations de patients et de **notre représentant Soffœt, Arnaud MOLIN**. Son objectif était d'aborder les enjeux du futur plan ministériel visant à garantir une offre de soins en génétique (diagnostic postnatal, DPI, DPN) de qualité équitable pour les patients sur le territoire. Chaque représentant a pu exposer les difficultés auxquelles font face les professionnels (principalement par manque de moyens) et patients, afin d'éclairer le regard des dirigeants sur les points qui nécessiteraient un travail pour améliorer l'accès au soin dans ce domaine. **La forte implication des fœtopathologistes** dans le champ couvert par le PEGh a été soulignée, et les **difficultés rencontrées par les fœtopathologistes** ont été exposées en insistant sur l'hétérogénéité des moyens accordés aux équipes de fœtopathologie du fait d'un mode de financement inadapté (cotation faible). Les remontées de l'activité des centres de fœtopathologie n'étant peut-être pas exhaustif via la déclaration PIRAMIG, un état des lieux de la fœtopathologie en France par l'ABM a été proposé.

Fédération Française de Génétique Humaine FFGH

La FFGH va se doter d'un nouveau site internet. Un groupe de travail dédié a été créé pour ce projet, comportant des représentant-es de chaque associations membres, dont la SOFFOET. Le projet sera soumis au vote du CA après les assises de génétiques. Ceci permettra d'augmenter la visibilité de la SOFFOET et facilitera la communication entre nos sites respectifs !

En janvier 2024 se dérouleront les assises de génétique à Paris. **Vos représentantes FFGH, Tania ATTIE BITACH et Aude TESSIER**, en tant que membres du CA, ont participé à l'élaboration du programme scientifique. Un workshop, une session simultanée ainsi que des communications orales sélectionnées autour du diagnostic prénatal vous attendent.

BaMaRa

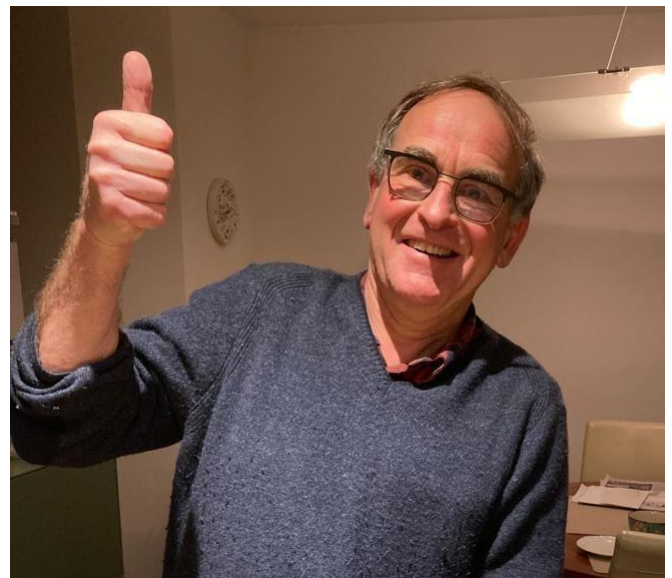
La saisie dans BaMaRa Fœto a démarré en 2020 pour tous les centres de Fœtopathologie, en métropole et dans les DOM-TOM. Nous comptons sur votre implication pour continuer à saisir les données de vos fœtus dans la base !! **Vos interlocuteurs pour ce dossier : Lilia BEN SLAMA & Chloé QUELIN**

Un membre de la Soffœt à la présidence de la PPS

Toutes nos félicitations à Jelena MARTINOVIC qui a été élue présidente de la Paediatric Pathology Society, la société européenne de pathologie périnatale et pédiatrique !

Hommage à Philippe LOGET : une retraite bien méritée !

Philippe, membre fondateur de la Soffœt est un pilier de la fœtopathologie. Il a longtemps été le gardien des comptes avec un bilan toujours positif et bien tenu qu'il avait plaisir à nous présenter à chaque AG! Il ne manquait jamais non plus de nous présenter des cas intéressants et didactiques issus de son expérience d'années de pratique en terre bretonne, naviguant entre Saint-Brieuc et Rennes. Il nous a beaucoup appris. C'était aussi un des seuls et le dernier fœtopathologiste à exercer dans un cabinet privé de pathologie. Une page se tourne avec son départ. Il va nous manquer. Bon vent Philippe et vogue la galère ! Nous te souhaitons tout le meilleur et en tant que membre d'honneur, tu seras toujours le bienvenu parmi nous.



Les dates et les congrès sont régulièrement mis à jour sur le site web.

Assises de génétique	9-12/01/2024	Paris	https://assises-genetique.org/
Society for Pediatric Pathology (SPP)	22-23/03 2024	Baltimore	https://www.sponline.org/
BeSHG (Belgian society of human genetic)	12/04/2024	Leuven	https://beshg.be/meeting_programme
Journées de médecine fœtale	26/04/2024	Port-Royal	https://jpcomb.com/20e-journees-de-medecine-foetale/
CoGEN (controversies in preconception, preimplantation and prenatal genetic diagnosis)	16-17/05/2024	Paris	https://cogenlive.cme-congresses.com/
ESHG (european society of human genetic)	1-4/06/2024	Berlin	https://2024.eshg.org/
FMF (fetal medicine foundation)	23-27/06/2024	Lisbonne	https://fetalmedicine.org/fmf-world-congress
ISPD (international conference on prenatal diagnosis and therapy)	7-10/06/2024	Boston	https://www.ispdhome.org/ISPD2024
SPP/PPS (Paediatric Pathology Society) Joint Meeting	12-14/09/2024	Dublin	https://paedpath.org/
Journées SMF (société française de médecine périnatale)	16-18/10/2024	Nancy	https://www.sfmp.net/
ASHG (american society of human genetic)	5-9/11/2024	Denver	https://www.ashg.org/meetings/2024/meeting/
29 ^e Journées de médecine fœtale	septembre 2024	Aix en Provence	https://jpcomb.com/29e-journees-de-medecine-foetale/

La SOFFCET est sur les réseaux sociaux : n'hésitez pas à les alimenter et diffuser les informations !

Mathieu DAP et Mathilde BECMEUR

LinkedIn : [SOFFOET LinkedIn](#)

Facebook : [SOFFOET Facebook](#)



Cotisation 2024

Vous l'avez constaté, le **renouvellement d'adhésion se fait désormais en ligne**. Le montant de la cotisation est stable : 40 euros.

Lien de connexion : <https://www.helloasso.com/associations/soffoet/adhesions/adhesion-soffoet-2024>

La cotisation annuelle est diminuée de moitié pour :

- les membres retraités (hors émérites ou fondateurs)
- les sages-femmes
- les techniciens et les personnels paramédicaux
- les internes admis au DIU / épreuves de la FST ainsi que pour tous les nouveaux diplômés l'année suivant la délivrance de leur diplôme.

Lien de connexion: <https://www.helloasso.com/associations/soffoet/adhesions/adhesion-soffoet-2024-jeune>

Sont exonérés de cotisation :

- les étudiants en cours de formation DIU / FST de fœtopathologie pendant la / les année(s) de leur formation. Ils sont inscrits d'office dans le listing de diffusion des informations diffusées par e-mail.
- les membres d'honneur ou émérite retraités : ils doivent se signaler pour faire partie du listing de diffusion des informations.

Pour ceux qui souhaitent adhérer à notre belle société, merci de prendre contact avec Lilia (lilia.ben-slama@aphp.fr). Si vous n'êtes pas titulaire d'un diplôme de fœtopathologie, une lettre de motivation, un CV et le nom d'un parrain/marraine membre de la Soffœt vous seront demandés.

Joyeuses fêtes à tous!

